



1^{er} octobre 2018

L'EST RÉPUBLICAIN

page 21

Jean-Christophe Vincent

Lundi 1^{er} octobre 2018

SOCIÉTÉ / FAITS DIVERS / JU

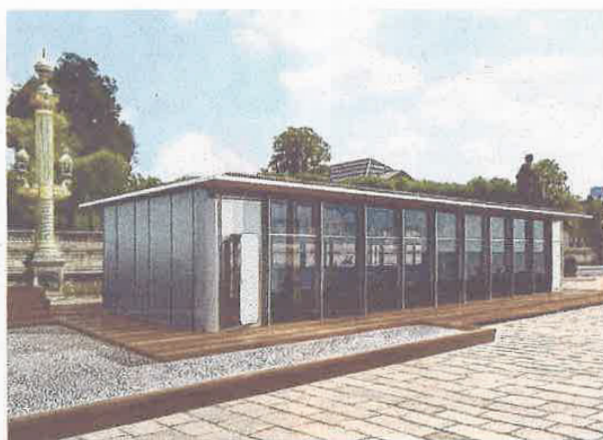
NANCY Architecture

Un pavillon scolaire Jean Prouvé exposé à Paris

La structure préfabriquée, conçue en 1958 par l'architecte et designer Jean Prouvé pour l'Institution Fénélon de Clermont-Ferrand, sera présentée place de la Concorde, du 16 octobre au 15 novembre.

Au début des années 50, l'Institut Fénélon de Clermont-Ferrand envisage la construction d'une salle dédiée au cours de musique et qui servirait aussi d'extension à l'école. Pour ce projet, Jean Prouvé conçoit un bâtiment à partir de panneaux en aluminium embouti, joints les uns aux autres et tenus ensemble par des raidisseurs de façade. L'ensemble est recouvert d'un toit constitué de bacs en aluminium qui s'empilent les uns à la suite des autres.

Conçu en 1958 à partir d'éléments préfabriqués, le pavillon scolaire à structure autoportante, doté de grandes vitres, est monté en un temps très court. D'une fabrication plus moderne que les architectures d'urgence, l'ensemble constitue cependant une structure fiable pour durer. Il est cité en exemple et reproduit dans le cata-



La structure préfabriquée pour l'Institution Fénélon va être exposée place de la Concorde. Copyright Laffanour Galerie Downtown Paris

logue CIMT Jean Prouvé (Compagnie industrielle de matériel de transport), paru en 1958, pour la commercialisation des éléments préfabriqués, proposés à l'époque par la CIMT. Jean Prouvé conçoit à la même époque une extension de ses bureaux dans un bâtiment pratiquement identique, à Aubervilliers.

Le Pavillon vitré de 19 mètres sur 7, d'une superficie de 133 m² imaginé

par Jean Prouvé pour l'Institution Fénélon, sera exceptionnellement présenté au public du 16 octobre au 15 novembre, sur la place de la Concorde, par Laffanour Galerie Downtown/Paris. Une exposition inscrite dans le programme de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) qui se déroule du 18 au 21 octobre à Paris.

J.-C.V.

NANCY Social

Contre la précarité

EDF et le CHRU ont signé une convention pour lutter contre la précarité énergétique. « Certains patients hospitalisés ont perdu prise dans la gestion de leur situation administrative » constate Francis Bruneau, directeur général adjoint du CHRU de Nancy. « Le personnel du service social hospitalier du CHRU est régulièrement confronté à ce type de situation. Il intervient auprès des patients et de leurs proches pendant leur hospitalisation ».

Pour Hervé Rivoalen, directeur délégué d'EDF commerce Région Est : « La facture énergétique ne doit pas être un facteur aggravant dans une

situatio
que ou

La co
facilite
précar
sur le
d'aide,
pour i
tail in
EDF »
l'énerg
dossier
social
cieren
légiép
de l'é
solutio



Pour lutter contre la précarité énergétique adjoint du CHRU de Nancy et Hervé Rivoalen Commerce Région Est (au centre) ont signé